

Engagement

Le démarrage d'un trajet thérapeutique nécessite l'engagement d'un nombre minimum de participants.

Les activités de groupe se font à dates et à heures fixes, le calendrier est établi bien à l'avance afin de permettre aux parents de s'organiser.

C'est pourquoi nous vous demandons de vous engager formellement (par écrit) si vous décidez d'entamer un trajet thérapeutique avec votre enfant.

Cet engagement se fait au moment de la consultation « de retour » d'orientation, et porte sur :

- votre participation à la totalité du trajet thérapeutique
- les dates établies pour le trajet thérapeutique
- les horaires des activités de groupe : soit à 17h soit à 18h. L'horaire définitif vous sera précisé avant le démarrage du trajet.
- le paiement du forfait dans les délais

De même les rendez-vous pour les consultations individuelles de diététique, de psychologie familiale et de suivi médical seront proposés au moment de la consultation de retour.

Réserves

- La Clinique se réserve le droit d'annuler ou de reporter l'organisation du trajet thérapeutique. Des activités alternatives pourront alors être proposées

Téléphone : 071/ 379.192

Télécopie : 071/379.623

Site Internet : www.cndg.be

Messagerie :

clinique.info@cndg.be



**Chaussée de Nivelles 212
6041 Gosselies
5ième étage**

Centre Mieux-Etre



***Programme
Surpoids Obésité
Nutrition
Enfants***

Tarifs
Année scolaire 2010-2011



CLINIQUE NOTRE-DAME DE GRÂCE
GOSSELIES

Dernière mise à jour 14 mars 2011

Tarifs Consultation d'orientation

| | Tarifs | Coût patient |
|---|----------|--------------|
| Tarif plein (AO) | 148,40 € | 105,93€ |
| Tarif pour les patients bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) | 50,98€ | 50,98 € |

La consultation d'orientation fait l'objet d'un tarif forfaitaire. Ce forfait inclut :

- les consultations de bilan :
 - Psychologue, diététicienne, kinésithérapeute, médecin
- la délibération pluridisciplinaire
- la consultation de « retour »

Modalités de paiement

Le forfait de la consultation d'orientation est dû anticipativement, et **au plus tard le jour du rendez-vous**. Tout non paiement dans les délais annule d'office le rendez-vous d'orientation.

Absence, modification ou annulation de rendez-vous

Le forfait de la consultation d'orientation reste dû dans les cas suivants :

- Absence
- Modification ou annulation du rendez-vous demandée moins de sept jours calendrier avant la date du rendez-vous.

Si un nouveau rendez-vous doit être fixé, il sera dû en plus du forfait.

Tarifs Trajet thérapeutique

Tarif enfants de 5 ans et plus

| | Tarifs | Coût patient |
|--|----------|--------------|
| Tarif plein (AO) | | |
| • Forfait mensuel | 86,99€ | |
| • Soit pour 6 mois | 521,94€ | 480,72 € |
| Tarif pour les patients bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) | | |
| • Forfait mensuel | 70,17 € | |
| • Soit pour 6 mois | 421,02 € | 421,02€ |

Tarif enfants de moins de 6 ans

| | Tarifs | Coût patient |
|--|----------|--------------|
| Tarif plein (AO) | | |
| • Forfait mensuel | 76,76 € | |
| • Soit pour 6 mois | 460,56 € | 419,34 € |
| Tarif pour les patients bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) | | |
| • Forfait mensuel | 40,94 € | |
| • Soit pour 6 mois | 245,64 € | 245,64 € |

Pour les enfants de moins de 6 ans, le trajet thérapeutique est limité aux groupes « parents » et aux consultations individuelles.

Modalités de paiement

Le forfait du trajet thérapeutique est dû anticipativement, et **au plus tard le jour de la première séance de chaque période de paiement**.

La première fois, le paiement couvre deux mois.

Ensuite, le paiement se fait tous les mois.

Tout non paiement dans les délais annule d'office le trajet thérapeutique.

Le forfait mensuel reste dû et fera l'objet d'une facturation.

Modification ou annulation de rendez-vous, absence

La modification ou l'annulation des activités de groupe n'est pas acceptée.

Les rendez-vous sont perdus dans les cas suivants :

- Absence
- Modification ou annulation de rendez-vous demandée moins de sept jours calendrier avant la date du rendez-vous.

Si un nouveau rendez-vous doit être fixé, il sera dû en plus du forfait.